UN EMINENT PHYSICIEN LUXEMBOURGEOIS

MICHEL GLOESENER

(1794-1876)

PAR A. GLODEN

Michel GLOESENER est né à Hautcharage le 4 mars 1794. Il fit au Collège impérial de Luxembourg de brillantes études qui furent interrompues par suite de la fermeture temporaire des écoles consécutive à l'occupation du pays par les Alliés. Après un bref séjour à Metz, puis à Trèves, il commença ses études à l'Université de Liège. Il avait reconnu de bonne heure ses aptitudes pour les sciences physiques et mathématiques et avait décidé de se consacrer tout entier à ses recherches. Sa dissertation inaugurale présentée en 1823 eut trait à la théorie de l'électromagnétisme due à AMPERE. Après avoir subi son dernier examen, il suivit à Paris les cours des grands savants de l'époque. A l'Observatoire de Paris il fit la connaissance d'ARAGO avec lequel il eut jusqu'à la mort de l'illustre astronome des relations personnelles. AMPERE à qui il avait été présenté par HACHETTE lui prodigua ses encouragements; il se montra enchanté de sa thèse de doctorat, lui prêta des instruments pour faire des expériences et donna son approbation à deux mémoires soumis par G. à l'Académie de Bruxelles. Ses études sur l'électromagnétisme furent également approuvées, en 1823, par OERSTED.

Nommé lecteur à la Faculté des sciences de l'Université de Louvain, il y était chargé des cours d'astronomie et de mécanique analytique. Il accepta ensuite en 1825 une chaire au Collège philosophique où il fit un cours d'introduction aux sciences naturelles jusqu'à la suppression de cet établissement en 1830.

Sa nomination définitive à l'Université, comme professeur extraordinaire, date de 1825; il enseigna alors la physique mathématique et une partie de la physique expérimentale. En 1830 il fut transféré en la même qualité à l'Université de Liège où le gouvernement provisoire lui confia les cours de physique expérimentale, de physique appliquée, d'astronomie physique et de physique mathématique. Pendant l'année 1834-35 il donna également le cours de minéralogie. En 1835 on lui offrit en outre une chaire de physique à l'Ecole d'artillerie créée récemment. Par suite de la réorganisation de l'enseignement supérieur, ses attributions à l'Université furent réglées de la manière suivante: physique mathématique, physique expérimentale, astronomie, mécanique céleste, physique appliquée aux arts. La même année il fut nommé secrétaire du Conseil académique. En 1837 il obtint l'ordinariat; il fut recteur de 1846-47. En 1850 il céda une partie de ses cours à un de ses anciens élèves, et à partir de 1857 il ne conserva que le cours de physique mathématique. Bien que déclaré émérite le 4 février 1861, il fut autorisé à continuer l'enseignement de la physique mathématique. Ses recherches consistaient surtout à perfectionner les applications de la science. Sa collaboration assidue à divers recueils scientifiques et ses communications à l'Académie Royale de Belgique attestent la valeur de ses travaux. Il fit de nombreuses expériences sur l'électromagnétisme, il a conçu également ou perfectionné de nombreux instruments et appareils, notamment les télégraphes, les chronographes et les horloges électriques. Il n'a pas pris moins de 8 brevets entre 1851 et 1867. Parmi ses publications, ses «Recherches sur la télégraphie électrique» eurent un grand retentissement; l'édition en a été rapidement épuisée. Son oeuvre capitale fut éditée en 1861; cet ouvrage qu'on peut considérer comme une seconde édition refondue et considérablement augmentée de ses «Recherches» a pour titre «Traité général des applications de l'électricité». (La liste complète de ses travaux comporte 46 numéros dont 39 se rapportent à l'électricité.)

G. fut, avec J.-B. BRASSEUR, l'un des premiers organisateurs et le premier président de l'Association qui devint la Société Royale des Sciences de Liège. Il était membre de plu-

sieurs sociétés savantes, belges et étrangères; en particulier il était membre de la Société Royale-Grand-ducale des Sciences naturelles de Luxembourg dont il devint membre honoraire en 1864.

Indications bibliographiques:

1) Liber Memorialis de l'Université de Liège depuis sa fondation, par A. LEROY, 1869, col. 666-695;

2) Liber Memorialis, L'Université de Liège de 1867 à 1935, par L. HALKIN et P. HARSIN, Tome II, 1936, p. 7.